

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Le-Venezuela-entre-dans-la-representation-regionale-du-Conseil-des-Droits-de-l-homme-de-l-ONU>

Le Venezuela entre dans la représentation régionale du Conseil des Droits de l'homme de l'ONU

- Les Cousins - Venezuela -
Date de mise en ligne : mardi 13 novembre 2012

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

L'Assemblée générale de l'ONU a approuvé l'admission du Venezuela au Conseil des Droits de l'homme, au sein de la représentation de l'Amérique Latine, lors d'un vote qui a vu aussi l'élection de l'Argentine et du Brésil, au remplacement de Cuba, du Mexique et de l'Uruguay.

« Victoire !!! Le Venezuela est membre du Conseil des Droits de l'homme ONU 2013-2015 : 154 votes. Vive Bolivar, Vive Chávez !!!@tuitesocialista », a écrit sur son compte Twitter (@cscaldera) le viceministre vénézuélien pour l'Amérique du Nord, Claudia Salerno, citée par l'agence AVN.

Le Venezuela a été élu lors d'un vote direct et secret à la majorité absolue avec 154 voix, aux côtés de 17 autres pays : L'Allemagne, l'Argentine, le Brésil, la Corée, la Côte d'Ivoire, les Émirats arabes, l'Estonie, l'Éthiopie, le Gabon, l'Irlande, le Japon, le Kazakhstan, le Kenya, le Monténégro, le Pakistan, la Sierra Leone et les États-Unis.

L'ambassadeur du Venezuela devant l'ONU, Jorge Valero, a déclaré après le vote que son pays remercie l'appui « massif » à la révolution bolivarienne, victoire « sans précédents » du gouvernement de Hugo Chávez face ce qu'il a défini comme une campagne orchestrée par « des pays étrangers » pour éviter son admission au CDH, qui prendra effet le 1er janvier prochain.

Pour Valero, cité par l'agence EFE, l'élection du Venezuela démontre que son pays remplit « d'une manière scrupuleuse » les droits de l'homme, et il a dit que son gouvernement « ne se préoccupe pas » des critiques « de certaines organisations qui en réalité sont l'instrument de puissances étrangères qui financent à la subversion » dans son pays.

Le membre du gouvernement a désigné ainsi des organisations de droits de l'homme comme *Human Rights Foundation* ou *UN Watch* qui considèrent que le Venezuela ne remplit pas les conditions requises pour pouvoir faire partie d'un organisme qui veille à la protection des droits universels.

Lors du vote de la réunion plénière de l'Assemblée générale, il y a eu trois abstentions et un vote invalide. Le Venezuela a obtenu 154 voix, l'Argentine en a récolté 176 et Brésil le soutien de 184 nations (la majorité absolue était 93).

- **Pour l'Amérique Latine**, les pays qui succéderont à Cuba, au Mexique et à l'Uruguay à partir du 1er janvier seront donc l'Argentine, le Brésil et le Venezuela, tandis que le Japon, la Corée du Sud, les Émirats arabes, le Kazakhstan et le Pakistan entreront dans le bloc asiatique à la place de l'Arabie Saoudite, du Bangladesh, de la Chine, de la Jordanie et du Kirghizistan.
- **Pour l'Afrique**, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Gabon, le Kenya et la Sierra Leone entrent au Conseil des Droits de l'homme à la place du Cameroun, de Djibouti, de la Mauritanie, de Maurice et du Nigeria, tandis que pour le bloc de l'Europe de l'Est, l'Estonie et le Monténégro succéderont à la Hongrie et la Russie.
- **Pour le bloc des pays occidentaux**, les États-Unis ont réussi à conserver le siège qu'ils occupaient au Conseil des Droits de l'homme, tandis que la Belgique et la Norvège seront remplacées par l'Allemagne et l'Irlande, lors d'un vote où la Grèce et la Suède sont restés dehors.

[Télam](#). Buenos Aires, le 12 Novembre 2012.

Traduit de l'espagnol pour [El Correo](#) par : Estelle et Carlos Debiasi

[El Correo](#). Paris, 13 de noviembre de 2012.

[Contrat Creative Commons]

Cette création par <http://www.elcorreo.eu.org> est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 Unported](#).